



PARLONS VRAI

Une information de **Dominique Trétout**, Conseillère générale du Canton de Crozon

Je ne peux, face au document luxueux édité par le candidat UMP à Crozon, rester sans rien dire. Durant sept ans, j'ai travaillé au sein du Conseil général du Finistère pour assurer le développement de notre Presqu'île et améliorer le bien être des Presqu'îliens, et j'en suis fière.

Je m'étonne que l'ex patron de l'UMP finistérienne, actuellement adjoint aux finances de la mairie de Crozon, soit si peu habile avec les chiffres. Je m'attacherai ici à fournir quelques éléments précis et vérifiables :

Les grandes réalisations

Quand le candidat de l'UMP affirme qu'entre 2005 et 2011 la presqu'île de Crozon a bénéficié d'un montant global de subventions de 4,7 millions d'euros, il oublie, et c'est grave, la restructuration complète du collège Alain pour un montant de 5.4 millions d'euros et la construction du nouveau pont de Terenez pour un montant de 35 millions d'euros.

Les musées

Les musées de nos territoires sont de véritables atouts touristiques et de bons outils pédagogiques pour nos élèves. Notre Presqu'île n'a pas été oubliée dans le domaine culturel puisque le Conseil général participe au fonctionnement de nos trois musées presqu'îliens : la maison des minéraux à Saint Hernet, le musée des vieux métiers à Argol et le musée de l'abbaye de Landevennec : une participation majeure qui représente en terme d'emploi à l'année, dix équivalents temps plein.

La culture

Attaché à favoriser l'accès de tous à la culture, le Conseil général a participé au fonctionnement et à l'investissement des différentes bibliothèques de la Presqu'île et soutient de nombreuses associations musicales créatrices d'animations.

Le tourisme

Afin d'assurer l'attractivité touristique de notre territoire, j'ai soutenu des actions de création et de modernisation de nombreuses structures d'accueil touristique.

Le littoral

Nous devons assurer un développement harmonieux de notre littoral entre protection de l'environnement et activités humaines. Précisément, le Conseil général soutient le nautisme et joue un rôle majeur dans l'aménagement des ports de pêche.

Le désengagement de l'État

Lorsque le candidat UMP parle de la situation financière dégradée du Conseil général, il essaye de rendre la gauche responsable des problèmes financiers des départements. Mais n'est-ce pas le désengagement de l'État, la baisse des droits de mutation, la crise économique, les besoins en solidarité et la suppression de la taxe professionnelle qui sont responsables des difficultés financières de tous les départements ?

L'augmentation des effectifs

Concernant l'augmentation des effectifs du Conseil général, le candidat UMP oublie de dire que depuis 2004, les nouvelles missions transférées par l'État ont abouti au transfert de trois cents agents techniques des routes (ex DDE) et de quatre cent soixante personnels techniques dans les soixante-trois collèges publics.

L'insertion

A l'heure où le chômage et la précarité s'accroissent, où l'écart entre les riches et les pauvres se creuse, où les ménages et les familles monoparentales connaissent d'importantes difficultés financières, le Conseil général est confronté à une inévitable augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Les personnes âgées

Parlons de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) qui constitue une aide pour pallier la perte d'autonomie de nos aînés : l'État, qui en 2009 finançait cette allocation à hauteur de 50%, n'intervient plus désormais qu'à hauteur de 30%, laissant ainsi 70% à la charge du Conseil général.

Depuis 2004, c'est un différentiel de 153 millions d'euros que le Conseil général attend de l'État. Quand le candidat de l'UMP parle de mauvaise stratégie en période de crise, il faudrait d'abord que ses amis de l'UMP présents au gouvernement règlent leurs dettes envers les départements.

Je m'insurge contre l'annonce du Candidat UMP concernant la maison de retraite (l'hôpital local) de Crozon. On peut lire sous sa plume que *le Conseil général après avoir annoncé 3.7 millions d'euros de subvention aurait ramené son soutien à 954 000€*. Cette annonce est fautive ! La maison de retraite de Crozon pourra compter sur une subvention de 2.3 millions d'euros.

Pour mémoire :

Un projet de maison de retraite neuve avait été déposé en 2008 sur un terrain en entrée de ville pour un coût de 20 M€ et aurait à l'époque (avant crise) bénéficié d'une subvention de 3,7 M€.

La nouvelle équipe municipale a abandonné ce projet pour présenter trois ans plus tard un agrandissement / rénovation de l'hôpital actuel en centre ville pour un coût de 27 M€ avec notamment un investissement faramineux de 1,6 M€ de foncier avant démolition.

Je ne pense donc pas qu'il faille reporter sur le Conseil général l'erreur de conception du projet élaboré par l'actuelle équipe municipale de Crozon.

L'amélioration de notre cadre de vie

Combative pendant mes sept années de mandat pour améliorer les transports, aider les structures associatives et les collectivités, j'ai rencontré les habitants pour répondre au plus près à leurs besoins.

J'accorde mon soutien à la candidature de Louis Ramoné qui, avec la majorité départementale conduite par Pierre Maille, saura valoriser toutes les communes de notre canton. Je sais d'expérience que nos projets avanceront d'autant mieux qu'ils seront portés par la majorité départementale.

Alors bon vent à tous et surtout exprimez vous les 20 et 27 mars prochains. A un moment où, dans le monde, des gens se battent pour la démocratie, il est important que chacun d'entre nous utilise son droit d'expression en allant voter.

Dominique TRÉTOU

Conseillère générale du Canton de Crozon

Membre du parti socialiste